

# Municipalité de Canton Marston



## **AVIS PUBLIC (Demande de dérogation mineure)**

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée par la soussignée, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire à huis clos du conseil municipal de Marston, le 4 mai 2020 à 19.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation suivante :

### **Nature et effets**

En vertu de l'article 6.1 du Règlement de lotissement, diviser 3 lots.

### **Identification du site concerné**

Sur le lot 5 785 025 situé rang 5 Nord à Marston, propriété de madame Mélanie Grenier et monsieur Stéphane Gendron.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Marston ce 16 avril 2020.

Francine Veilleux  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, directrice générale et secrétaire-trésorière demeurant à Marston déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'avril deux-mille-vingt.

Signé : *Francine Veilleux*  
Francine Veilleux, Directrice générale  
Secrétaire-trésorière